



L'association du Raid Nature du Pont d'Arc s'est engagée dans une politique de développement durable, soucieuse de la préservation et de la promotion de son territoire : les Gorges de l'Ardèche et ses communes associées.

Elle a mis l'accent, depuis quelques années, sur cet aspect là :

- Le tri des déchets
- De la vaisselle bio, recyclable
- De la rubalise personnalisée
- Communication sur papier recyclé et imprim-vert
- Inscription en ligne pour éviter l'usage de papiers
- Ravitaillement à l'arrivée pour 1200 personnes
- Pas d'utilisation de peinture
- Gobelets réutilisables

Le Raid Nature du Pont d'Arc a pour **théâtre sportif les célèbres Gorges de l'Ardèche et La Réserve Naturelle Nationale**. Cette dernière s'inscrit dans le programme **NATURA 2000**, tout comme la Dent de Rez sur la commune de Lagorce et Saint Remèze. Les Gorges et la Réserve sont des lieux de **reproduction et d'habitat de nombreuses espèces animales** : Aigle de Bonelli, Vautour Percnoptère, Hibou Grand Duc, Martin pêcheur... Environ 30 espèces présentes sur le site sont à préserver au titre de Natura 2000.

Les Gorges de l'Ardèche, véritable canyon d'une trentaine de kilomètres creusé dans le plateau calcaire entre le Pont d'Arc (Vallon Pont d'Arc) et Saint-Martin-d'Ardèche, sont le lieu idéal pour la pratique des sports d'eaux vives.

A deux pas de la **grotte Chauvet Pont d'Arc, candidate au classement du Patrimoine Mondial de l'UNESCO** et abritant les plus vieilles **peintures rupestres connues au monde (32 000 ans)**, il est important, pour le Raid Nature du Pont d'Arc, afin de préserver ce riche écosystème, de **travailler en étroite collaboration avec les institutionnels environnementaux** : la Fédération Rhône Alpes de Protection de la Nature (FRAPNA), le Centre Ornithologique Rhône Alpes (CORA), le Syndicat de Gestion des Gorges de l'Ardèche (SGGA), notamment sur le tracé des deux parcours du Raid.